

fluctuations inattendues agitèrent tout-à-coup le monde financier. Le bitume de Verneuil baissa à mesure que la spéculation dans laquelle Lambert avait mis son argent haussait d'une façon prodigieuse : si bien qu'au bout de quelques semaines l'un avait doublé son capital et l'autre avait perdu sa mise de fonds.—La maîtresse enlevée à Lambert acheva la ruine de Verneuil.

—Tout sourit à ta prospérité, dit un jour Ducrozet à son ami ; j'ai vu Verneuil, je l'ai endoctriné, il rend les armes et il t'offre la paix.

—Je me garderais bien de l'accepter ! répondit Lambert. Verneuil m'a laissé par haine la vie que tout autre à sa place m'aurait fait perdre ; il a été cause de mes succès littéraires, et quand une seule fois il m'a ménagé une chute dramatique, ce revers m'a rapporté dix mille livres de rente ; il m'a empêché de faire des dettes et de me livrer aux usuriers ; il m'a tiré d'une mauvaise affaire et d'une intrigue ruineuse pour s'y mettre à ma place ; enfin il m'a obligé malgré moi de doubler ma fortune.... Je tiens à cet ennemi-là, Ducrozet ; je veux le conserver précieusement, et je sacrifierais tout, même ton amitié, pour rester en possession de sa haine !

EUGÈNE GUINOT.
(*Courrier français.*)

POESIE.

LE CERVEAU, LE CŒUR ET LA LANGUE.

Messer Gaster, dont notre Lafontaine,
Après Menenius, fit un type de roi,
Voulut prendre un ministre ; et, pour ce haut emploi
De candidats on n'est jamais en peine.

Le cerveau, la langue et le cœur
Aspirèrent à cet honneur,
Et de ses droits chacun proclama l'excellence.

Mais la langue a ses deux rivaux
Sut si bien trouver des défaut,
Que de Gaster contre eux s'arma la défiance.
Si le cerveau faisait valoir

Qu'en lui siégeaient raison, et sagesse, et génie ;
Elle lui reprochait l'erreur et la folie.

Gaster avait d'ailleurs sur lui trop de pouvoir.
Quand Gaster s'offrirait d'un repas indigeste,
Le ministre Cerveau, troublé de son devoir,
Pourrait, du corps entier, bouleverser le reste.

Le cœur avait, de son côté,
Grandeur, patriotisme, et noblesse, et vaillance ;
Mais il pouvait pécher par excès d'intelligence ;
Par pitié, par faiblesse ou sensibilité.

La langue en dit tant que le sire,
Croyant qu'on faisait bien quand on savait bien dire,
Lui remit son autorité.

Elle étourdit alors d'un vain bruit de paroles,
De graves quelquefois, plus souvent de frivoles ;
Elle parla, parla, tantôt mal, tantôt bien ;

Fit du moindre incident le sujet d'une glose
Parla de tout, sur tout, et puis sur autre chose,
Parla toujours, et ne fit rien.

Mais après cents débats dont elle fut la cause,
Gaster, en digérant, finit par deviner

Que cette machine parlante
N'était qu'un instrument que devait dominer
L'autre machine intelligente....

Ne donnons pas un empire à mener

A qui ne sait se gouverner ;
Gardons nous des bavards qui, parlant sans vergogne,
Font plus de bruit que de besogne.

Le plus beau pérorateur, fût-il même avocat,
N'est pas toujours homme d'état.

Je ne veux pas plus loin pousser la conséquence ;
Mais, avant que mon siècle ait terminé son cours,
Mes survivants, s'ils ne sont déjà sourds,
En diront plus que je n'en pense.

CONDITIONS.

LE COIN DU FEU est publié une fois par semaine, le Samedi.

Le prix de l'abonnement est de DEUX FRANCS par année, payable d'avance par semestres non compris les frais de poste, qui sont de quatre chelins par année.

Ceux qui ne se sont pas conformés à la condition du paiement d'avance, auront 2s. 6d. par an à payer en sus du prix d'abonnement, l'avis donné dès le 3e numéro.

Lorsque quelqu'un s'abonnera dans le cours d'un semestre, et qu'on ne pourra pas lui compléter le semestre, il ne paiera que pour le restant du semestre, le désir des propriétaires étant que tous les abonnements expirent aux mêmes époques afin que l'avis qu'ils donneront le dernier jour de chaque semestre puisse servir à tous les Abonnés.

A la fin de l'année les Abonnés recevront gratis une Table des Matières.

S'adresser par lettres affranchies aux propriétaires soussignés, Basse-Ville, Rue Lamontagne, No. 6.

FRÉCHETTE & Co.

Imprimé et publié par ETIENNE PARENT, Avocat, No. 3, Rue La Porte, Québec, et JEAN BAPTISTE FRÉCHETTE, Imprimeur, No. 6, Rue Lamontagne, Basse-Ville, Québec, Propriétaires.